

FICHE INFORMATION PATIENTS

Vous allez avoir une **Cytoponction thyroïdienne**

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a proposé un examen radiologique. Il sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser.

Une information vous est fournie sur le déroulement de l'examen et de ses suites.

Le médecin radiologue est qualifié pour juger de l'utilité de cet examen pour répondre au problème diagnostique que se pose votre médecin. Toutefois, il se peut que cet examen ne donne pas toutes les réponses.

Il est très important que vous répondiez bien aux questions qui vous seront éventuellement posées sur votre état de santé ainsi que sur les médicaments que vous prenez (liste écrite des médicaments). Certains traitements doivent en effet être modifiés ou interrompus pour certains examens d'imagerie.

N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens pour une comparaison et surtout de respecter les recommandations qui vous sont faites.

La radiographie utilise des rayons X

En matière d'irradiation des patients, aucun risque n'a pu être démontré chez les patients compte tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée. A titre d'exemple, un cliché simple correspond en moyenne à l'exposition moyenne naturelle (soleil) subie lors d'un voyage de 4 heures en avion. Toutefois, pour les femmes enceintes, des précautions doivent être prises systématiquement : c'est pourquoi il est important de signaler si vous pouvez être dans ce cas.

L'IRM et l'échographie n'utilisent pas de rayons X

Ce sont des examens non irradiants qui utilisent soit les propriétés des champs magnétiques pour l'IRM, soit les propriétés des ultrasons pour l'échographie.

Pour les intensités utilisées par ces deux techniques, il n'a jamais été décrit de conséquence particulière pour l'homme.

De quoi s'agit-il ?

La cytoponction thyroïdienne est un geste simple et bien toléré qui consiste à réaliser une ponction à l'aiguille fine d'un nodule thyroïdien sous contrôle échographique pour permettre une analyse des cellules prélevées.

C'est un excellent moyen d'affiner le diagnostic en sélectionnant les nodules malins à opérer, tout en évitant d'opérer préventivement tous les nodules bénins.

En règle générale, 90% des nodules thyroïdiens ne sont pas palpables, et dans 95% des cas ils sont bénins.

Le déroulement de l'examen

Vous êtes allongé sur la table d'examen, et le radiologue repère dans un premier temps la zone à ponctionner et le trajet de l'aiguille. Il procède ensuite à la désinfection de la zone à ponctionner.

Le guidage échographique permet un suivi en temps réel de l'aiguille.

La procédure n'est pas plus douloureuse qu'une prise de sang, et généralement 3 prélèvements sont effectués sur un même nodule afin de garantir la fiabilité des résultats et éviter de renouveler l'examen. L'examen dure une vingtaine de minutes. Les prélèvements effectués, un pansement est placé sur le point de ponction.

Quelles sont les risques d'une cytoponction thyroïdienne ?

Toute intervention sur le corps humain, même conduite dans des conditions de compétence et de sécurité maximales, comporte un risque de complication : dans toute ponction, il existe un faible risque d'infection. Nos radiologues sont intransigeants sur les conditions d'asepsies. Il existe un très faible risque d'hématome (il est indispensable de signaler toutes prises d'anti coagulant ou de fluidifiant).

Une nouvelle ponction peut être nécessaire

Dans certains cas, le prélèvement, du fait du nombre peu important de cellules à analyser, peut ne pas être suffisamment informatif pour un diagnostic définitif. Dans ces cas, une nouvelle ponction est proposée.

Votre rendez-vous

Avant l'examen, répondez attentivement aux questions suivantes :

Avez-vous une maladie du sang ou des saignements fréquents ou prolongés (du nez par exemple ?) OUI NON

Prenez-vous un traitement fluidifiant le sang (anticoagulant ou antiagrégant plaquettaire type Aspirine, Asasantine, Kardégic, Persantine, Plavix, Previscan Sintrom, Solupsan, Ticlid ...), ou tout simplement souvent de l'Aspirine contre le mal de tête ? OUI NON
Si oui, il sera nécessaire d'arrêter ces médicaments avant l'examen ; nous vous préciserons combien de temps.

Etes-vous allergique à certains médicaments ou pommades, ou êtes-vous asthmatique ? OUI NON

Avez-vous mal toléré un examen radiologique ? OUI NON

Etes-vous enceinte ou susceptible de l'être ? Allaitiez-vous ? OUI NON

D'une manière générale, n'hésitez pas à fournir tout renseignement qui vous paraîtrait important à communiquer et à nous informer de toute maladie sérieuse.

.....
.....
.....

Document à signer et dater 48 heures avant l'examen, et à porter le jour de l'examen

Madame, Monsieur.....
A personnellement rempli cette fiche le.....
Et donné son accord pour que l'examen soit réalisé
Le : **Signature :**
A :

Source : Ce document a été élaboré sur la base des fiches d'informations patients rédigées et mises à disposition par la Société Française de Radiologie (sfrnet.org).

Il est normal que vous vous posiez des questions sur l'examen que vous êtes amené à passer. Nous espérons y avoir répondu. N'hésitez pas à nous interroger à nouveau pour tout renseignement complémentaire.